

OBSERVATOIRE RÉGIONAL ÉNERGIE BIOMASSE ET GAZ À EFFET DE SERRE

30/09/2021

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE VERSION N°1

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

SUIVI DE LA FILIÈRE DES

BIOCARBURANTS



SOMMAIRE

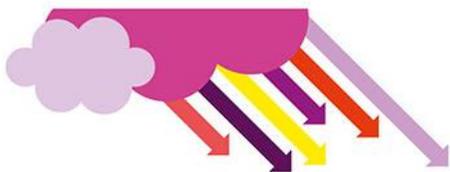
SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

MÉTHODOLOGIE

LEXIQUE

Ce document est élaboré par l'AREC dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre de Nouvelle-Aquitaine (OREGES).





SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

SOURCES

- Exploitants d'installations de biocarburants en région via un questionnaire annuel de l'AREC Nouvelle-Aquitaine

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

Echelle communale (données à l'installation)

FRÉQUENCE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

Enquête AREC : Tous les ans

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE DIFFUSION DES DONNÉES DU SUIVI

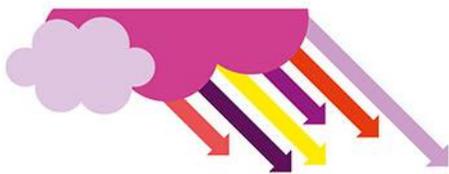
Echelle régionale.

FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES DU SUIVI

Tous les ans pour l'année N-1.

VALORISATION DE L'INFORMATION

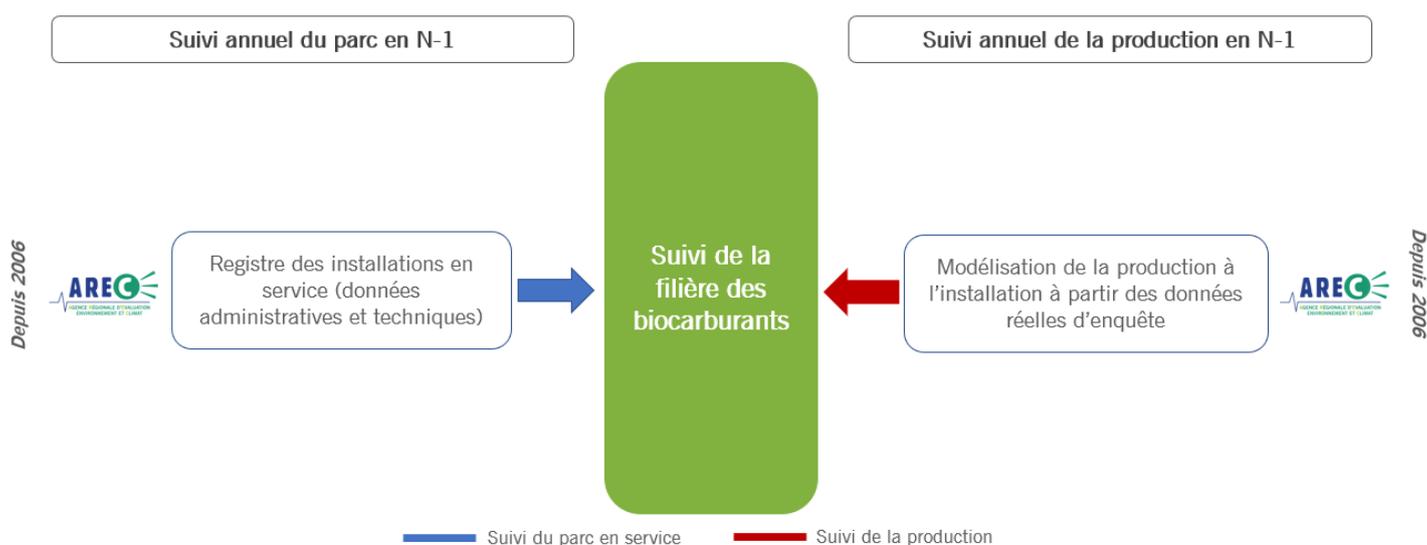
- Site de datavisualisation de l'OREGES Nouvelle-Aquitaine
- Publication annuelle « chiffres clés énergie et gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine »



MÉTHODOLOGIE

Le suivi du parc et de la production des installations de biocarburants est produit sur la base de l'enquête menée auprès des exploitants en région. Cette enquête est conduite chaque année par l'Observatoire Régional de l'Énergie, de la biomasse et des Gaz à Effet de Serre (OREGES) porté par l'AREC Nouvelle-Aquitaine.

SYNTHÈSE GRAPHIQUE



DONNÉES ET INDICATEURS PRODUITS

L'enquête annuelle conduite par l'observatoire permet d'assurer le suivi de la filière à l'échelle de chaque installation en Nouvelle-Aquitaine. Elle fournit les informations suivantes :

- Données administratives : nom de l'établissement, localisation géographique, contact, année de mise en service
- Données de production : la capacité de production (en t/an, en tep et en milliers de litres) et la production en GWh

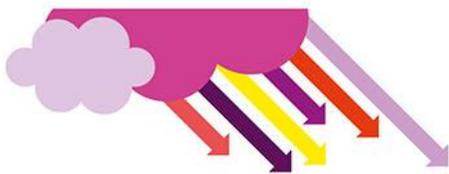
MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ET HISTORIQUE

Les informations sur les installations de biocarburants sont disponibles depuis le millésime 2006.

SOURCE(S) MOBILISÉ(ES)

Le suivi du parc et de la production énergétique des installations de biocarburants se base sur le questionnaire conduit par l'OREGES chaque année. Ce questionnaire permet de récolter des données administratives et techniques sur l'ensemble des exploitations de la région.



FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES

L'actualisation des données de suivi se fait chaque année. L'enquête se déroule au début de chaque année N afin de collecter les informations de l'année N-1.

EXPLOITATION ET PRODUCTION DES INFORMATIONS

Le suivi et l'actualisation des données du parc et de la production énergétique des installations de biocarburants en région est réalisé à chaque réception des informations de la part des exploitants.

Une analyse sur le suivi du parc et ses données techniques est réalisée. L'actualisation des données de suivi des données de production se fait sur les informations suivantes :

- Les ktep annuels
- Les agréments en tonne
- La production d'huile en tonne
- La production de Biodiesel en tonne, en milliers de litres et en tep
- La production de Bioéthanol en tonne, en milliers de litres et en tep
- La production totale en GWh
- L'évitement carbone en tCO₂
- Un calcul théorique des surfaces de culture nécessaire (colza, tournesol, maïs) pour la production des différents types de biocarburants en hectare

Ces informations sont soumises au secret statistique, aucune donnée n'est communiquée à l'échelle de l'installation ni à l'échelle départementale en raison du faible nombre d'installations présentes en région. En revanche, la donnée de production agrégée à l'échelle de la région peut être communiquée.

VALORISATION

Les données issues du suivi de la filière des biocarburants sont valorisées :

- Dans la publication annuelle « chiffres clés énergie et gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine » produit par l'AREC ;
- Sur le site de datavisualisation de l'OREGES ;



L'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC) a pour missions l'observation et le suivi des politiques de transition énergétique et d'économie circulaire en région Nouvelle-Aquitaine. Elle intervient dans les domaines suivants : **énergie** (production et consommation, énergies renouvelables), **émissions de gaz à effet de serre**, **ressources** (biomasse...) et **déchets**.

60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
[@AREC_NA](https://twitter.com/AREC_NA)